

# Séance du conseil communal le 19 décembre 2024 à 14:00 heures

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **le 19 décembre 2024 à 14.00 heures** dans la salle des séances de la mairie à Weiswampach pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

## Séance publique

1. Approbation du contrat de bail relatif à la location d'une partie d'un terrain communal à Beiler.
2. Voirie rurale – exercice 2025: Approbation des devis estimatifs.
3. D.E.A.: Apport en capital en 2025 – choix de mode de financement.
4. Resonord: Approbation du budget 2025.
5. Budget rectifié 2024 et Budget 2025: Approbation.
6. Règlement de circulation communal – Ajouts: Approbation.
7. Informations du collège des bourgmestre et échevins.

Weiswampach, le 13 décembre 2024

Le collège des bourgmestre et échevins

